N. 10. TOME Ier Ière ANNÉE JEUDI 13 JANVIER 1842.

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 *mois*

Varsovie. R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)
Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE

VARSOVIE 13 *Janvier*. Le bal donné hier par S. E. Monsieur le Comte Constantin Zamojski, à l'occasion de la fin de l'année v. s., a été honoré de la présence de S. A. le Maréchal Prince de Varsovie, accompagné de Mlle sa fille la Princesse Anastasie. Les personnages et les dames les plus distingués de la ville, remplissaient les salons du palais des Zamojski.

S. A. le Prince de Varsovie avec Me la Comtesse Louise Walewska, qui faisait les honneurs de la soirée, et S. E. M. le Comte, avec Mlle la Princesse Anastasie, ont ouvert le bal par une polonaise.

ST. PETERSBOURG 5 *Janvier*. Par ordonnance suprême en date du 14 Décem. dernier, S. E. Mr le Conseiller d'Etat privé actuel de Tattischeff, ambassadeur et ministre plénipotentiaire de Russie près la Cour de Vienne, a été rappelé, suivant le désir qu'il en avait manifesté, et S. E. Mr le Comte de Medem, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les cours de Würtemberg et de Hesse-Darmstadt, a été accrédité en mission spéciale auprès de S. M. l'Empereur d'Autriche.

S. E. Mr. le Conseiller d'Etat actuel d'Oubril, ambassadeur et ministre plénipotentiaire près la haute diète germanique, a été accrédité sous le même titre, près la Cour de S. A. R. le Grand Duc de Hesse-Darmstadt.

PARTIE POLITIQUE.

PARIS 2 *Janvier*. Les discours adressés au chef de l'état à l'occasion du renouvellement de l'année, et les réponses du Roi n'ont pas un caractère essentiellement politique. Cependant, quand le corps diplomatique, au nom des souverains étrangers, quand les présidents des deux chambres, au nom des grands pouvoirs de l'état, présentent à la couronne leurs respectueux hommages, il est impossible que les discours qui sont prononcés, et les réponses du prince, ne se rattachent pas, par quelques côtés, à la situation du pays, et à sa politique extérieure et intérieure. Sous ce rapport, les harangues du nouvel an, ont droit à l'attention, et tombent dans le domaine de l'examen.

Cette année, le corps diplomatique n'a pas eu pour organe le représentant d'une des grandes puissances. L'étiquette, qui est l'arbitre suprême des actes de la diplomatie, avait désigné

Mr le marquis de Brignole Sale, ambassadeur de Sardaigne, plus anciennement accrédité que tous ses collègues auprès de la cour des Tuileries, pour exprimer au Roi des Français, les sentimens des membres du corps diplomatique et des princes qu'ils représentent.

Le discours de M. de Brignole a été parfaitement convenable; il désire que la paix se maintienne et se consolide. C'est l'intérêt des grandes puissances aussi bien que celui des puissances secondaires.

Le Roi a répondu en termes généraux. Sa réponse indique une confiance extrême dans le maintien de la paix générale:

»L'année 1841 nous laisse d'heureux »résultats, a dit entre autres S. M; elle »a vu les cabinets donner par leur ac»cord, un nouveau gage à la paix gé»nérale, et j'ai la confiance que nous »continuerons à la préserver de toute »atteinte. Je reçois toujours avec une »vive satisfaction le témoignage de ce »voeu commun de tous les souverains, »et personne n'en pouvait être, auprès »de moi, un meilleur interprète.»

Parmi les autres discours, prononcés à la même occasion, les plus remarquables sont ceux de M. de Broglie et de M. Sauzet parlant, l'un au nom de la cour des Pairs, l'autre au nom de la Chambre des Députés. Le Roi a répondu à M. Sauzet: —

»J'accepte dans toute son étendue la »solidarité dont vous me parlez; je »crois qu'elle existe en fait, et qu'il est »essentiel que son existence soit bien »reconnue; car ce n'est que par une »confiance réciproque, et en se prêtant »un mutuel appui, que les divers pou»voirs de l'état, peuvent acquérir cette »liberté d'action qui fait leur force et »les met à portée de remplir leur »haute mission. Alors, toutes les pré»rogatives sont respectées, l'exercice »de tous les droits est garantie par la »sécurité générale, et c'est ainsi que »se trouve réalisé ce que j'annonçais, »il y a déjà plus de 11 ans, quand »je disais que la Charte serait désor»mais une vérité.»

— A l'occasion des réceptions de la nouvelle année, on a remarqué dans la cour des Tuileries, une vingtaine d'équipages armoiriés, appartenant à plusieurs familles du faubourg St-Germain. Cette circonstance donne lieu de croire, qu'une certaine fraction des légitimistes, songe à se rallier à la dynastie de Juillet.

Le Maréchal Soult a expédié hier des dépêches au général Bugeaud. On assure que le ministre de la guerre invite de rechef le Gouverneur général à venir pour quelque tems à Paris, et à confier par intérim son commandement à M. de Rumigny.

— Le Roi a dit-on, signé une ordonnance qui élève le Prince de Joinville au grade de contre amiral. Cette ordonnance ne paraîtrait dans le Moniteur, qu'après le retour du Prince qui, comme on le sait, est allé croiser dans les eaux de Terre-neuve.

— 3 *Janvier*, — Les bureaux de la chambre ont nommé aujourd'hui la commission, chargée de rédiger l'adresse en réponse au discours du Roi. Les membres de cette commission qui appartiennent tous à la majorité ministérielle sont MM. Passy, B. Delessert, Lacave Laplagne, de Bord, Dupin, Dumon, Jacques Lefebvre, Fould et Bignon.

Des lettres de Toulon en date du 29 Décembre annoncent le départ des corvettes *la Boussole et l'Embuscade*, ayant à bord des troupes de marine pour une destination qui n'est pas encore bien connue.

— On disait à Toulon que le bâtiment à vapeur *le véloce*, qui venait de partir pour l'Algérie, était mis à la disposition de M. Bugeaud.

4 *Janvier*. La majorité obtenue par le ministère dans la nomination des membres composant la commission de l'adresse, a produit un effet favorable

sur les cours de la bourse. Le 5% a fermé à 117, 30 et le 3/00 à 78, 45.

Trois individus arrêtés dernièrement par suite des révélations de Brazier et de Colombier, ont été rendus ce matin à la liberté, la commission d'enquêtes, n'ayant pas trouvé de preuves suffisantes contre eux, pour les retenir plus longtemps en prison.

Londres, 2 *Janvier*. Une réunion nombreuse a eu lieu avant hier dans le quartier de Marylebone. — Un certain Sidney Smith a pris la parole et a fait ressortir dans un très-long discours, tout le mal que le bill des céréales cause aux basses classes de la société. Il a établi, entre autres, que ce bill et l'impôt sur la viande, enlevaient annuellement à la seule population de Londres une somme de 9,000,000 de livres sterlings, (360,000,000 de florins polonais).

— On lit dans une lettre de Hulle: Partout en Angleterre, à Sheerness, à Portsmouth etc: on recrute de nombreux marins et soldats pour de nouveaux armement. L'état déplorable du commerce maritime facilite beaucoup les enrôlemens volontaires.

A Hull, par exemple, plus de 50 navires de 200 a 600 tonneaux restent désarmés, faute d'emploi; il en est de même dans les autres ports; depuis deux mois il est arrivé en Angleterre *deux millions de quarters* de grain (*environ six millions d'hectolitres*) dont 17/20 mes ont été apportés par navires étrangers, à l'exclusion des navires anglais, c'est à dire qu'en évaluant la moyenne des chargemens à *mille quarters*, 1,700 navires étrangers ont été employés, et seulement *trois cents anglais*.

»L'Angleterre ne peut plus entrer en concurrence avec les bâtimens du Nord, qui sont construits, armés, montés et approvisionnés pour la moitié de ce qu'ils coûtent en Angleterre, où la construction d'un navire coûte 14 liv. par tonneau du jauge, tandis que dans la Baltique et le Nord ils ne coûtent que 6 liv.

— Les fêtes qui suivront le baptême du Prince de Galles se prolongeront, assure-t-on pendant plus d'une semaine.

Florence 27 *Décembre*. — L'archiduc de Toscane vient de revenir d'un voyage qu'il avait fait dans les Maremnes et à Civita-Vecchia, afin d'y examiner les travaux du chemin de fer que S. Sainteté le Pape a ordonné de construire, pour rejoindre celui de Livourne. Ce chemin qui reliera cette dernière ville à Civita-Vecchia, n'est, en quelque sorte que le rétablissement des deux voies antiques, *la via Aurelia et la via Emilia*, qui, unissaient anciennement les Gaules à Rome.

Madrid, 26 *Décembre*. C'est le 26 que les Cortès espagnoles ont été ouvertes solennellement par la reine et par le régent. M. Gonzales, président du conseil des ministres, a remis le discours d'ouverture à la reine, et S. M. l'a donné, a son tour, au régent qui en a fait la lecture. »Je vous annonce avec le plus grand plaisir, a-t-il dit entre autres, que nos relations avec les puissances amies, continuent à s'affermir par les liens de cette harmonie et de cette bonne intelligence qui ressèrent plus étroitement une sincère amitié. Les autres nations qui ont reconnu notre auguste reine, conservent les sentiments de justice qui les ont déterminées à la reconnaître. Les gouvernements qui n'ont pas encore fait cette démarche, nous regardent sans hostilité, s'informent avec soin de notre situation politique, et comme elle est consolidée, le jour n'est pas loin, à mon avis, où la raison triomphera, et où la cause nationale complètera sa victoire.»

Le discours ne fait aucune allusion au différent survenu récemment entre la cour de Madrid et l'ambassadeur français; réticence qui peut faire espérer, dit le *Journal des Débats*, que

cette difficulté sera terminée à l'amiable, et n'arrêtera pas plus longtemps l'entier rétablissement de la bonne intelligence entre les deux gouvernements. Le régent ne dit qu'un mot de la France, c'est à propos de la violation du territoire des Aldudes. Il annonce que des négociations sont entamées pour l'arrangement de cette affaire.

— Ce document politique, d'une étendue inusitée, est presque exclusivement consacré à des détails et à des promesses d'améliorations intérieures; il annonce la résolution de maintenir la constitution, et la royauté contre les maneuvres des factieux de tous les partis, républicains, christinos ou carlistes. Enfin, il semble prouver que le gouvernement espagnol songe à fermer toutes les plaies du pays, et à asseoir la société nouvelle sur des bases solides.

M. de Salvandy qui était revenu de son excursion à Aranjuez et à Tolède, assistait incognito à la séance d'ouverture.

Constantinople, 15 *Décembre*. Izzet Mehemet Pascha vient d'adresser aux ambassadeurs des grandes puissances une note, dans laquelle il leur fait connaître la marche politique qu'il compte suivre: »La Porte dit-il, veut vivre en paix avec l'Europe, et est éloignée de toute pensée de guerre. Les armements dont on a fait tant de bruit n'ont aucun caractère agressif, et ne doivent être regardés que comme des mesures de précaution et de sagesse. A l'intérieur, le gouvernement turc ne veut ni adopter aveuglément de vaines théories, ni s'obstiner à maintenir les anciens usages, toutes les fois qu'il sera prouvé qu'ils sont nuisibles et contraires au bien de l'état. Le but auquel la Porte tend de tous ses efforts, c'est une fusion complète du vieux système avec le nouveau, de manière à augmenter autant que possible la prospérité publique.«

—Une résolution que le Divan vient d'adopter, suffira pour faire comprendre ce qu'il entend par le mot de fusion: Il a été décidé que l'on reviendrait à l'ancien système financier, à celui des *Mukataas*, ou des baux annuels. Dorénavant les Paschas ne recevront plus de traitement de l'état; ils devront pourvoir à leur entretien au moyen des retenues légales qui leur seront allouées sur les impôts publics. De cette manière, les Paschas redeviendront des petits Sultans dans les provinces à eux confiées.

— Les démonstrations faites par la flotte française dans la Méditerrannée occupent ici fortement les esprits. On va jusqu'a assurer que l'amiral français, a l'ordre d'employer la force, s'il le fallait, pour empêcher la flotte turque de sortir du détroit des Dardanelles.

— La nouvelle est arrivée hier de Beyrut que S. Em. l'évèque protestant de Jérusalem avait déjà été installé dans ses nouvelles fonctions.

— Des frontières de la Turquie, 21 Décembre: Les dernières nouvelles reçues de divers points de la Bulgarie sont de nouveau très-inquiétantes. La population chrétienne de cette province vient d'être de rechef en butte aux traitements les plus iniques et les plus cruels de la part de la milice Albanaise. Les paschas et les commandants de villes restent spectateurs impassibles des scènes de désordre qui se passent sous leurs yeux, ne pouvant, ou ne voulant pas les faire cesser. Aussi, ne devrait on nullement s'étonner de voir, les chrétiens Bulgares, poussés par le désespoir, essayer encore une fois de repousser la force par la force.

Demande: Pourquoi une épouse coupable tremble-t-elle toujours, quand la pendule marque l'heure du diné?

SPECTACLES.

Grand-Théâtre. — Jan z Paryża (Jean de Paris) — Styryjczykowie (les Styriens, ballet).

Hier dans la soirée 3 dégrés de froid, ce matin 5.